

Under patronage of His Majesty King Mohammed VI



FIG Working Week 2011
 & 6th National Congress of ONIGT
 – Bridging the Gap Between Cultures

Marrakech, Morocco
 May 18–22, 2011



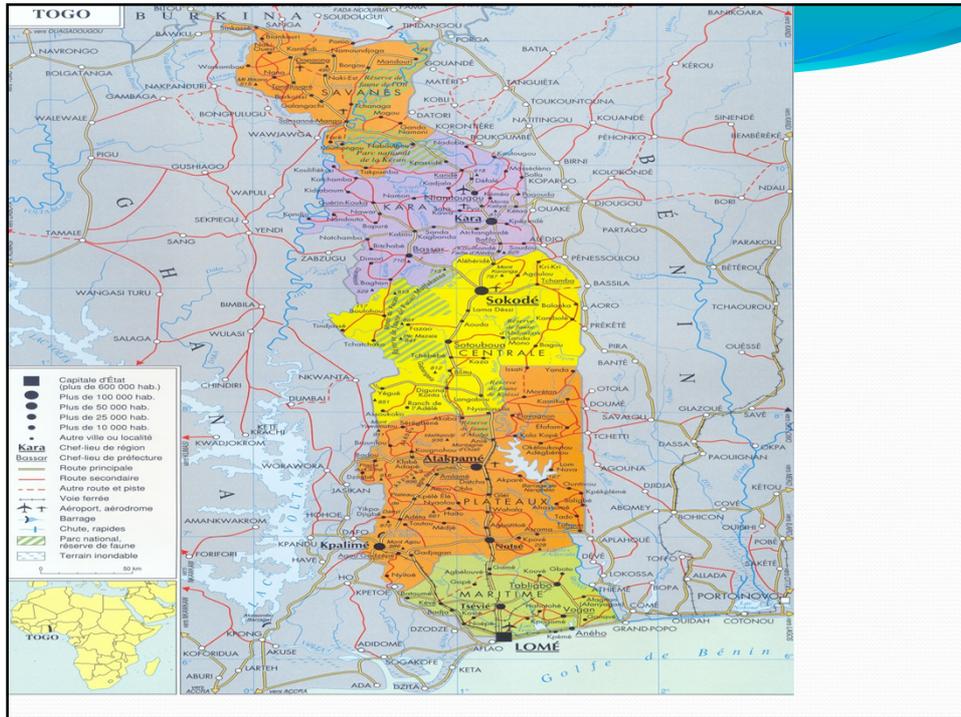

CONFERENCE
 de Marrakech du 18 au 22 Mai
 2011




REPUBLIQUE DU TOGO

Travail – Liberté – Patrie



THEME:

BESOINS POUR UNE INFRASTRUCTURE FONCIERE AU TOGO

Il est généralement admis qu'un pays ne peut se développer qu'après une étude scientifique de son environnement.

Le développement de nos pays dont l'essentiel de ses ressources est tiré du monde rural, dépend en moyenne partie du mode de gestion des terres et des stratégies d'aménagement et d'équipement du monde rural .

Le peu d'intérêt que portaient nos autorités politico administratives aux services chargés du secteur clé qu'est le développement rural dont les activités devraient contribuer à l'organisation du monde rural est à la base des improvisations que l'on note au niveau des projets de développement rural financés par nos partenaires. Le résultat aujourd'hui, est que ces projets réalisés ne portent pas leurs fruits.

Jusqu'à ce jour les documents techniques qui doivent pouvoir renseigner judicieusement sur un paysage agricole à ménager n'existent pas. On ne peut pas parler d'une réforme agraire ou d'une réforme foncière d'un pays donné, sans la confection des plans cadastraux et d'une documentation littérale cadastrale qui sont des pièces capitales pour décider de l'opportunité de réaliser un projet de développement quelconque. Il est donc indispensable de créer un système cadastral moderne pour gérer scientifiquement le foncier de nos pays.

Par ailleurs, le cadastre est un instrument de qualité qui permet d'identifier sur place l'espace rural ou urbain qui conviendrait à un projet donné .



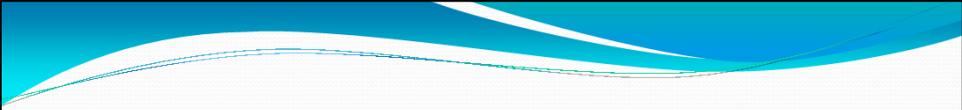
L'inexistence d'un cadastre moderne au Togo donne de fil à retordre à nos éminents techniciens spécialistes du développement qui, malgré leur compétence, naviguent à vue. C'est heureux que la politique du gouvernement actuel ait pris l'initiative de lancer une réforme foncière au Togo, englobant les problématiques rurales et urbaines. Ceci contribuera sans nul doute à une baisse des contentieux fonciers et à une diminution des morcellements abusifs des domaines. Il est donc indispensable que cette réforme foncière soit précédée de la création d'un système cadastral moderne (cadastre informatisé) à buts multiples pour sa réussite.



Ainsi, le Togo sollicite une coopération technique pour la mise sur pied d'un cadastre moderne.

La création d'un cadastre moderne est un investissement d'un coût beaucoup moins cher aujourd'hui qu'hier grâce aux progrès de la technologie (l'informatique, l'électronique, et l'image numérique ...)

La science du cadastre est universelle. Aucun pays ne peut se passer du cadastre, s'il veut suivre méthodiquement le développement socio-économique de son peuple.



La croissance en flèche de la population togolaise et le renforcement des rivalités autour des terrains dans la région du Sud-Togo, réduisent l'espace agricole.

Le cadastre moderne fournira des données de base pour prévoir des zones de développement et la planification des mouvements de la population. Ceci est essentiel si l'on veut éviter des désastres que constitue l'occupation anarchique du sol du genre de ce que l'on rencontre dans les banlieues de Lomé ; les exemples d'Adétikopé, Sanguera, Kpogan sont édifiants. En conséquence, les premières opérations d'un cadastre moderne avant toute chose, doivent se tourner vers les zones à grandes activités urbaines et rurales.



En effet, le cadastre informatisé à but multiple constitue la toile de fond de toute politique agraire ou foncière.

La promulgation de nouvelles lois de réformes foncières au Togo sera facile dans son application si l'on disposait d'un cadastre moderne, source d'informations précises sur les données relatives au sol

CONCLUSION:

La rentabilité d'un cadastre est mesurable assez facilement par les recettes d'impôts chaque année. Elle est évidente et réelle dans les effets économiques par la connaissance de l'occupation foncière d'une agglomération urbaine.

De la communication qui vient d'être faite sur l'aménagement et la gestion foncière, et compte tenu que la terre est la base de l'activité humaine, il est urgent que nos pays, en particulier ceux en voie de développement soient dotés d'un cadastre informatisé à buts multiples.

Les nouvelles technologies de pointes que sont le SIG(Système d'Information Géographique), le réseau de station permanent GPS , les prises de vue aériennes et l'imagerie satellitaire contribueront d'une manière ou d'une autre à la mise en place rapide et facile d'un cadastre moderne indispensable à la gestion foncière dans nos pays.

**Nous vous remercions pour
votre aimable attention !**

